



Intervention des élu-es SE-UNSA à la CAPA recours SIAE des PLP le 09 avril 2021

Monsieur Le Directeur des Ressources Humaines,
Mesdames et messieurs les représentants de l'Administration,
Mesdames et messieurs les représentants des personnels élus,

Ubuesque, ce que nous vivons à l'Éducation Nationale depuis plus d'un an.

Le dernier épisode en date, c'est l'enseignement à distance, qui un an après le début de la crise sanitaire n'est toujours pas efficient !

Dans de très nombreux territoires, les enseignants qui ont voulu utiliser les Environnements numériques de travail (ENT) ou la classe virtuelle du Cned pour leur première matinée d'enseignement à distance, se sont retrouvés avec des outils académiques ou nationaux ne fonctionnant pas en mode. Ils Les collègues sont d'autant plus exaspérés que le ministre de l'Éducation nationale n'a cessé de dire que « tout est prêt ».

Clairement, non, nous n'étions pas prêts. Aux mêmes causes, les mêmes effets ! Le ministère n'a donc visiblement pas appris grand chose du bug de l'an dernier.

À force de refuser d'envisager la fermeture des Écoles, le ministre a juste oublié qu'il fallait quand même se préparer sérieusement à cette éventualité. Or, zéro anticipation et aucun exercice grandeur nature pour vérifier la capacité des serveurs à gérer les flux d'information.-

A l'heure de la mise en place des auto-évaluations dans les établissements, le ministère devrait faire la sienne à propos de sa gestion de la crise. Pour reprendre un terme de la Commission administrative paritaire de ce jour, nous dirons « A consolider ».

Avec la suppression des prérogatives des commissions administratives paritaires, la cette CAPA -n'est là que pour examiner sept recours c'est à dire que seulement sept collègues qui sont allés au bout de la démarche. Les autres sont désabusés par le manque de reconnaissance de leur employeur et par la froidure du système. Nous ne pouvons par exemple que regretter qu'il n'y ait aucun recours pour des collègues « A consolider » ou au sixième échelon.

Les collègues attendent le rendez-vous de carrière pour être réellement reconnus pour ce qu'ils font au quotidien et non pour être évalués en fonction de quotas. La question d'argent est présente mais avant tout la plupart demande à juste être reconnu pour la valeur de leur travail.

On exige de plus en plus des collègues d'aller au-delà de leurs fonctions d'enseignant. Le corps d'inspection a besoin par exemple de certains collègues pour piloter leur discipline. Mais pour quelle reconnaissance ?

Au SE UNSA nous pensons cependant que l'évaluation doit avant tout porter sur le métier d'enseignant. Les missions connexes doivent mériter une juste rémunération déconnectée de l'évaluation .

Le Parlement a donné suite à la volonté non dissimulée de la DGAFP de réduire le nombre de CAP et à celle du Conseil d'État de réduire ce qu'il considérait comme ~~je cite~~ « *des insuffisances et des rigidités des modes de gestions* ». **Que dire en terme de rigidité à propos du courrier type envoyé à chaque demande de contestation ? Une case cochée par l'administration sur la procédure avant le recours ou un réel intérêt pour la condition de ces agents.**

Dans les faits, **les ambitions affichées de gain de « temps public » consacré au travail à mener en matière de mobilité et de promotion des personnels sont désavouées est désavoué par la réalité de ce que nous vivons pour la deuxième année** : les services de la DGRH ont une charge de travail accrue, les représentants du personnel également, et surtout, les personnels ne trouvent pas auprès de leur employeur la transparence promise. Pouvez-vous nous transmettre ce jour le tableau des promotions avec le taux de promus femmes-hommes, le taux de promotion par disciplines ?

Nous verrons ce jour, entre autre, le cas d'un collègue qui a 10 avis « Excellent ». Pouvez-vous lui apporter la preuve que dans sa discipline, 30 % de ses collègues ont une meilleure évaluation que lui ? On demande bien aux enseignants de la clarté et de la transparence dans leurs évaluations.

Certes, monsieur le DRH vous nous affirmerez que vous avez fait des statistiques sur les appréciations des évaluateurs primaires. Ils ne sont pas astreints aux quotas mais comment ferez-vous si un jour, dans une discipline, toutes les évaluations sont excellentes ?

Les évolutions et les premiers constats sont amers. **Aucun des objectifs affichés n'est atteint. En particulier, les agents ne sont ni mieux accompagnés, ni mieux pris en considération par leur employeur public.**

Les commissaires paritaires du SE-Unsa

Cathy AMBEAU, Yamina AZZOUG, Laurent LAPEYRE et Fouzia ZNOUBA